

ÉCOLE DU BREUIL
ROUTE DE LA FERME
75012 PARIS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

075-200081800-20220324-CA-EDB-2022-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/03/2022

Délibération affichée à l'École Du Breuil
et transmise au représentant de l'État

EDB – 2022 – 11

Délibération du Conseil d'Administration de l'École du Breuil

Séance du 18 mars 2022

Objet : Compte de gestion 2021 de l'École Du Breuil

Le Conseil d'Administration de la régie personnalisée de l'École Du Breuil,

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 1612-12, L 2121-14, et L 2121-31,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,

Vu la délibération du Conseil de Paris n° 2018 DEVE 107 des 2 au 5 juillet 2018 portant création de la régie personnalisée de l'École Du Breuil,

Vu les statuts de l'École Du Breuil et notamment leur article 8.4,

Vu la délibération 2018-6 du 17 décembre 2018 fixant les règles d'amortissement de la régie personnalisée École Du Breuil,

Vu les délibérations 2020-8 du 22 mars 2021 approuvant le budget primitif de l'exercice 2021 et 2021-22 du 2 décembre 2021 approuvant le budget supplémentaire de l'exercice 2021,

Vu les résultats du compte de gestion 2021 présenté par Monsieur le Directeur régional des finances publiques d'Île de France et de Paris,

Après élection de Mme Afaf GABELOTAUD comme Présidente de séance,

Sur proposition de la Présidente de séance,

DELIBERE

Article 1^{er} : Le Conseil d'Administration approuve le compte de gestion de l'exercice 2021 de l'École Du Breuil, figurant en annexe à la présente délibération.

Article 2 : Il est donné quitus au comptable public pour sa gestion de l'exercice 2021.

Afaf GABELOTAUD

Présidente de séance



Votes : 14 administrateurs présents ou représentés

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**La Présidente
Afaf GABELOTAUD**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Afaf Gabelotaud', written in a cursive style.